

> « Blanquer LBD de l'éducation »

Le mardi 19 février a été adoptée la loi pour une « école de la confiance ». On a beaucoup entendu dénoncer sa teneur nationaliste (affichage obligatoire des drapeaux français et européen et des paroles de la marseillaise dans les salles de classe ou proposition finalement rejetée d'interdire le port du voile pour les mères accompagnatrices de sorties scolaires) et libérale (scolarité obligatoire dès 3 ans ce qui contraint les mairies à financer les maternelles privées et embauche de surveillants pour enseigner à bas prix). Mais on a moins entendu parler de son article 1 qui inscrit le devoir de réserve et l'« exemplarité » des fonctionnaires dans la loi et rend ainsi d'autant plus possibles des mesures disciplinaires contre les professeurs qui seront jugés coupables par l'institution de « porter atteinte à la réputation du service public ». Cela ne fait que confirmer la dérive autoritaire du ministère de Blanquer qui a déjà conduit devant le rectorat une professeure de Dijon ayant publié sur son blog personnel une critique ironique de la politique de Macron ou encore mis à la retraite d'office Pascal Verrier, professeur de philosophie au lycée Montaigne de Paris, connu pour ses activités militantes et syndicales. D'une manière plus générale, cette loi à laquelle Blanquer a choisi d'associer son nom sert de cache-sexe à la réforme des lycées et à la suppression du Bac qu'il est en train de mener tambour battant et à la pénurie organisée des moyens à tous les niveaux de l'éducation nationale qui lui permet de supprimer 2300 postes de profs dès la rentrée prochaine. Depuis le 5 février, des professeurs de toute la France se sont décidés à suivre le pas de leurs élèves mobilisés en décembre dernier (voir RE 178) afin de dénoncer cette politique d'une brutalité sans nom, par la grève reconductible et nombre d'actions inédites et radicales comme le boycott des bacs blancs et la démission de toutes les fonctions par lesquelles on entend les faire collaborer au sens fort à la mise en application des nouvelles réformes. À suivre.

> Contrôler les gestes et la parole

Les gouvernements se suivent et se ressemblent : le sécuritaire à l'honneur. Régulièrement de nouvelles lois viennent grossir l'arsenal répressif. Cette fois c'est les manifestants qui sont dans le colimateur. Une nouvelle loi dites « anti-casseurs » viens d'être votée début février à l'assemblée, en plein mouvement des Gilets Jaunes. Retour au Sénat prévu le 12 mars prochain. Dans les cartons, l'interdiction de manifester : le préfet pourra directement la prononcer sans passer par le juge et ce pour une durée allant jusqu'à un mois avec obligation de « pointage » dans un commissariat ou une caserne de gendarmerie. La création d'un fichier des interdits de manifester. La possibilité de fouiller bagages et véhicules à proximité d'une manifestation. L'aggravation des sanctions pour les personnes masquées : d'une simple contravention, le fait de dissimuler son visage devient un délit puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Enfin l'Etat pourra se retourner contre les auteurs de dégradations pour qu'ils remboursent, même s'ils n'ont pas été condamnés par la justice pénale pour ces actes. On a déjà vu ces dernières semaines des GAV préventives, stériles, dans le seul but d'immobiliser une personne, et d'autre moyens encore d'empêcher les manifestants d'atteindre les lieux de rendez-vous. Comme souvent la loi enterine une pratique de fait, mais avec la possibilité de passer au braquet supérieur. Le récent traitement judiciaire des interpellations suite aux manifs de GJ nous a montré avec quelle facilité le délit de « groupement en vue de commettre des dégradations ou des violences » peut transformer n'importe quel manifestant en dangereux « casseur » : à fichier. L'interdiction de manifester touche à la liberté d'expression, mais elle contraint aussi dans sa liberté de mouvement, en obligeant à « pointer ». Comment fera l'Etat lorsqu'une fois fichés des milliers d'individus, il s'agira de mettre en application ces interdictions à grande échelle ? Des camps pour les opposants ? À force de loi, les gouvernements dessinent une classe de sous-citoyens au droits amputés, au périmètre de désignation assez flou pour réaliser le « fait du prince ». La contestation serait muselée, canalisée entre deux rangs de flics... L'arsenal rêvé d'un régime autoritaire.

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin mensuel n°180 du 26 Février 2019

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Grâce aux Gilets jaunes, le « roi est nu »

L'acte XII des GJ s'est fait sous le signe de la dénonciation sans concession des violences policières définies comme « violences gouvernementales » par Jérôme Rodriguez l'une des figures du mouvement qui a perdu un œil suite un à tir de flash ball alors qu'il manifestait le samedi précédent. Des milliers et des milliers de personnes, blessés et mutilés en tête, défilant le samedi 2 février, dans toute la France, contre ces violences. Du jamais vu.

Finalement n'assiste-t-on pas aujourd'hui à cette union des classes populaires par le bas qu'Assa Traoré appelait de ces vœux en mars 2017, cette « révolution pour faire plier la mauvaise France » ? (voir RE 161) En tous cas, pour beaucoup maintenant, la pluralité des GJ est actée, les quartiers populaires comme partie prenante avec leur histoire et leurs combats. Lors de cet Acte XII, les collectifs Adama, Ali Ziri, Gaye Camara étaient présents, ainsi que les GJ de Rungis, avec une énorme banderole où était inscrit le slogan : « 2005 première sommation, 2019 révolution ». Une preuve supplémentaire ?

La marche qui a rassemblé, à Argenteuil le 13 février, des centaines de GJ et des militants, souvent de longue date, contre les violences policières dans les quartiers, en soutien à Sébastien Maillet, jeune habitant de la ville et gilet jaune dont la main a été arrachée par une grenade lors de la manif du samedi 9 février (voir article).

Cette conscience que les violences policières et la répression constituent la vérité profonde de la politique de l'Etat (voir l'appel de l'assemblée des assemblées des GJ qui s'est tenue à Commercy le 27 janvier voir <https://www.facebook.com/assembleedesassemblees/>) est le signe d'un destin commun de ceux que le pouvoir voulait d'abord diviser, GJ et des habitants de quartiers.

Finalement, les politiques, médias à l'appui, démontrent cette communauté de destin en les soumettant à une même stigmatisation. Ainsi, la construction de la figure du gilet jaune « casseur », adepte de la violence gratuite et sauvage, rappelle en tous points celle de l'émeutier « racaille » des révoltes de 2005. À cette nuance

près que le mépris de classe et la haine anti-pauvre se surimposent au racisme anti-noir et arabe réservé aux habitants des quartiers populaires. Et le traitement policier de ces deux groupes identifiés comme « dangereux » est, là encore, le même : on leur envoie le pire de la police, BAC, BRI et DAR (« détachements d'action rapide » spécialement créés pour eux suite à la manif du 1^{er} décembre à l'Arc de Triomphe, constitués de 200 flics qui se déplacent à moto armés de leur LBD et sont responsables de bon nombre de blessés graves parmi les GJ selon le Canard enchaîné du 6/02). On donne pour ordre aux flics de tirer dans le tas, à hauteur de visage et de matraquer, gazer sans distinction. David Dufresne, le journaliste indépendant qui s'est lancé dès le début du mouvement dans le décompte des victimes GJ -voir RE 179- en est à plus de 460 signalements. Et on demande à la justice d'achever le travail en condamnant à des peines lourdes en comparution immédiate ou en envoyant systématiquement en détention, des personnes du fait de leur seule présence dans une zone décrétée « dangereuse » et de « non-droit » par l'Etat. Finalement s'il est bien une conquête des GJ, c'est que l'Etat s'est découvert tel qu'il est sous les yeux de millions de personnes. Avec les militants contre les violences policières et les collectifs vérité et justice pour les victimes de la police, Les GJ ont fini de « dénuder le roi »

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Marche de solidarité avec Sébastien Maillet

Le jeune Argenteuillais Sébastien Maillet, plombier, qui participait à l'acte XIII des Gilets Jaunes a eu la main droite détruite par une grenade GLI-F4 (contenant une charge explosive de 25 g de TNT) devant l'Assemblée Nationale, (quel symbole !).

Les quartiers d'Argenteuil qui ont depuis des années subi les violences policières des BAC et autres BST se sont mobilisés à l'appel des collectifs Vérité et Justice pour Ali Ziri, Justice pour Amine, ASVP (Argenteuil Stop Violences Policières) pour organiser le 13/02 avec les Gilets Jaunes d'Argenteuil une marche de soutien à Sébastien et un hommage à Zined Redouane, décédée à Marseille, victime d'un tir de grenade lacrymogène en pleine tête.

D'autres GJ blessés ont marché aux côtés de la famille de Sébastien, Jérôme Rodrigues, Franck Didron, Robin Pagès, ainsi que des délégués des collectifs Désarmons-les, Assemblée des blessés, Vies volées. Un bon millier de personnes de la gare à la Sous-Préfecture avec la volonté d'affirmer contre les commentateurs qui persistent à séparer et isoler les banlieues de la population de tout le territoire, que, cette manifestation si réussie ne résulte pas d'une « alliance » entre les collectifs « historiques » des quartiers avec les Gilets Jaunes, mais d'une mobilisation naturelle commune contre l'oppression sociale et policière de la population d'Argenteuil.

Sébastien est encore hospitalisé, les frais opératoires et ceux qui suivront pour le doter de prothèses sont énormes, sans compter la perte de revenus, et les frais d'une réadaptation professionnelle. La famille a créé une cagnotte : « une main tendue pour Sébastien ». <https://www.lepotcommun.fr/pot/b45bed2t>

La police tue par balle dans le nord de la France

Le premier décembre, à Lille, un policier a fait feu sur Brahim, 25 ans, qui était au volant de sa voiture et n'avait pas d'arme. Un mois plus tard, Brahim est décédé. Sa famille a très peu d'informations sur ce qui s'est réellement passé et réclame l'ouverture d'une information judiciaire. Le 28 septembre dernier, à Fouquières (62), Henri,

membre des gens du voyage et père de 2 enfants, a été abattu par un gendarme du GIGN qui lui a tiré une balle dans la nuque alors qu'il était sur le siège à côté de Henri et que celui-ci n'avait aucune arme. Le 19 janvier, la famille, ses amis et des soutiens ont manifesté au cri notamment de « un gendarme assassin, 2 enfants orphelins ! »

La fin des fables médicales ?

A force de lutte et d'obstination la famille de Wissam et le collectif de soutien ont su arracher des morceaux de vérité à une justice qui semble pourtant tout faire pour étouffer l'affaire. Dernière avancée en date, le 9 janvier un collègue d'experts médicaux mandatés par la Cour d'Appel de Riom (63) a rendu son rapport concernant les causes du décès de Wissam survenu suite à son arrestation policière le 1er janvier 2012. La thèse du « cocktail toxique » est démentie, le mélange cocaïne/alcool était précédemment mis en avant comme cause de la mort malgré les éléments matériels affirmant le contraire. En revanche le rapport met en cause « l'intervention d'un tiers » pour ne pas dire « policier ». Une avancée certaine, mais la famille pointe du doigt « l'absence de tout un épisode (ce qui s'est passé dans le couloir du commissariat) que les experts à la différence des autorités ne pouvaient qu'ignorer de par les éléments qu'on leur a donné. » Le combat continue...

Infos : <http://www.justicepourwissam.com/>

Qui nous protège de la police ?

« C'est la question posée par les 70 Marseillais.es qui témoignent [...] des violences du 14 novembre, lors de la Marche de la Colère. [Ce jour là] neuf jours après l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, au moins 15.000 personnes provenant des différents quartiers marseillais ont formé un immense cortège pour exprimer leurs émotions et leurs revendications contre les politiques de l'habitat indigne à Noailles et dans les quartiers populaires. "Chasse à l'homme", "injures sexistes, racistes et homophobes", "ratonnades", "frappes à l'aveugle", "sérvices corporels touchant les organes génitaux" et "véritables lynchages" de personnes qui ne montraient aucun signe de violence. » Lire la suite sur <https://mars-infos.org/qui-nous-protège-de-la-police-3792>



Contre le racisme d'État et les violences policières

Nous, familles des victimes tuées, violées, mutilées, blessées par la police ;

Nous, migrant.e-s chassé.e-s, torturé.e-s, traumatisé.e-s, persécuté.e-s par l'État et le système des frontières ;

Nous, habitant.e-s des quartiers populaires harcelé.e-s et humilié.e-s au quotidien par les forces de police et ciblé.e-s par le racisme d'État ;

Soutenu.e-s par des collectifs, des associations, des syndicats et des partis politiques ; Nous marcherons ensemble, contre le racisme d'État et les violences policières

Samedi 16 mars 2019 à 13h12, Place de la Madeleine à Paris.

La suite de l'appel, plus d'info sur <https://paris.demosphere.net/rv/64469>

Manif contre les centres de rétention

Des luttes ont lieu dans les centres de rétention d'Ile de France! Pour les soutenir manifestation le 3 mars rendez-vous à 14h à Gare du Nord!

« Depuis début janvier, un mouvement de révolte se développe dans les centres de rétention. Si les résistances individuelles n'ont jamais cessé, des liens et une organisation collective se tissent aujourd'hui parmi les retenu.e.s pour lutter contre leur enfermement, contre les déportations et contre les violences policières : grèves de la faim coordonnées entre les CRA du Mesnil-Amelot, de Vincennes, d'Oissel et de Plaisir ; tentatives collectives d'empêcher les déportations à Vincennes ; émeutes à Rennes. » Extrait de l'appel à lire sur : <https://paris-luttes.info/des-nouvelles-de-l-interieur-des-11648>